

## COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 29 avril 2023 chez Annie et Jean-Paul Duchemin à Coteaux du Lizon - 39170 (15 h).

PRESENTS	EXCUSES avec procuration	EXCUSES
Duchemin Annie Duchemin Jean-Paul Edwards Peter Latislaw Guy Magdelaine Jean Obry Stéphane Treffot Jacqueline Treffot Pierre	Magdelaine Agnès Ponard Pierre Sauvin Dominique	Hauer Georgette Hauer François Malgoyre Charlotte Monnier Antonin

### CONFIRMATION DE L'ORDRE DU JOUR par la secrétaire :

#### ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

par les membres présents et les membres excusés avec procuration :

Président : Jean-Paul Duchemin à l'unanimité

Secrétaire : Annie Duchemin à l'unanimité

Trésorier : Antonin Monnier à la majorité

Trésorier adjoint : Pierre Treffot à l'unanimité

#### STOCK DE MARCHANDISES (repas) DE L'AG 2022 :

Il restait des marchandises de l'AG 2022 et compte-tenu du fait que les prochaines AG continueront de se faire dans un restaurant, Annie et Jean-Paul Duchemin propose de racheter ce stock soit 76 € qui seront réglés sous forme de don à l'ASMJ. Le CA approuve cette proposition.

#### UTILISATIONS DES POSTERS ET KAKEMONOS RESTANTS :

Ces posters seront distribués aux adhérents qui ont un moulin sur le cours d'eau correspondant et les kakemonos seront remis à ceux qui participent aux journées des moulins.

#### DETAILS DES RECETTES ET DEPENSES DE L'ASMJ :

Nous demandons au trésorier que le prochain bilan soit DETAILLE (exemple) :

	DEBIT	CREDIT
ADHESION ASMJ		0
REVUES FFAM	0	
ASSURANCE FFAM	0	
DONS		0
FRAIS BANCAIRES	0	
FRAIS DEPLACEMENT	0	
FRAIS POSTE	0	
SITE INTERNET	0	
FRAIS DE BUREAU	0	
REPAS AG	0	0
VOYAGE SORTIE	0	0
ETC...		

#### SORTIE ANNUELLE :

La sortie en mai comme prévu n'étant plus possible le président contactera rapidement Jean-Paul Comas, les cars Bully et le restaurant pour trouver une autre date ; les inscriptions seront alors adressées aux adhérents.

## QUESTIONS DIVERSES :

### RAPPEL de la secrétaire :

- BULLETIN D'ADHESION : téléchargeable sur le site internet de l'ASMJ.
- PROTECTION DES DONNEES mentionnées sur le bulletin d'adhésion :

Le nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur. Il s'applique à des associations comme le nôtre et nous oblige de vous informer des données personnelles que nous détenons et comment nous les utilisons.

Nous détenons les informations que vous nous avez donné sur cette feuille c'est à dire votre nom, adresse et / ou adresse e-mail, et numéro de téléphone. **Ces informations sont dans un fichier détenu par le trésorier, et sont partagés au sein de notre conseil d'administration afin de communiquer avec vous.** Ils sont aussi envoyés à l'FFAM pour que vous receviez, le cas échéant, le magazine "Moulins de France". Ces informations sont rayées de notre fichier dès que vous quittez l'ASMJ.

**Aucun de ces détails ne sera communiqué à une autre organisation.**

La secrétaire  
Annie Duchemin



Le Président  
Jean-Paul Duchemin

